

PRÉAMBULE

1^{er} mars 2011, date d'entrée dans ma vie de libérale.

À l'époque, et du haut de mes 23 ans, je pensais que le plus difficile était derrière moi avec l'obtention de mon diplôme d'ostéopathe.

Pour les libéraux déjà installés, j'imagine vos sourires, vous qui lisez ces premières lignes. Car vous avez dû vivre comme moi une épreuve comparable à celles de *Koh-Lanta*.

Pour les nouveaux arrivants, je ne voudrais pas vous effrayer d'entrée. La tâche est évidemment loin d'être impossible. Néanmoins, elle reste délicate.

Revenons à nos moutons. Ce jour-là, je m'installe officiellement dans mon premier cabinet pour pratiquer le métier d'ostéopathe, après cinq années d'études acharnées. Ces dernières ont été denses et difficiles, mais elles ne seront en aucun cas comparables avec ce qui m'attend à partir de ce 1^{er} mars 2011.

En effet, je vais découvrir les joies de la charge administrative française, souvent responsable d'un certain renoncement pour celles et ceux qui veulent entreprendre.

Cette accumulation de tâches administratives devient vite insurmontable lors de mon installation. Et les questionnements sur le choix de statut, de régime fiscal, de cases à cocher sont devenus pour moi, à ce moment précis, des raisons d'insomnies et de stress ambiant...

L'école m'avait parfaitement préparée au métier d'ostéopathe, pour faire face à tous types de patients et de pathologies. Finalement, j'étais assez confiante et prête pour revêtir la blouse de professionnelle. Par

contre, je n'étais absolument pas disposée à gérer cette charge que représentent les démarches administratives de l'activité libérale.

En 2011, cette démarche était encore à effectuer par courrier. Aujourd'hui, c'est plus simple grâce aux formulaires accessibles en ligne sur le site de l'INPI.

Ce jour-là, j'ai eu l'impression de revivre l'épreuve de l'obtention du « laissez-passer A38 » dans *Les 12 Travaux d'Astérix* :

- « Bonjour, je voudrais un laissez-passer A38 ?
- Mais bien sûr, vous avez le formulaire bleu ? »

Après avoir plongé dans le grand bain de l'immatriculation, sachez que le plus difficile est derrière vous. Encore faut-il que vous ayez fait les bons choix au moment de votre déclaration.

Bon, à cet instant, vous devez un peu trembler derrière ce livre. Ce n'était vraiment pas mon but, mais comprenez que toute erreur est majoritairement solutionnable.

Une fois installé, c'est le temps de l'exploitation, où l'on peut se concentrer sur son travail et sur ses objectifs professionnels. Malgré tout, vous êtes et vous serez toujours sollicité par des impératifs en tant qu'indépendant.

Il est donc important de comprendre qu'en tant que profession libérale, il faut savoir gérer deux aspects :

- La pratique de son métier.
- La gestion de son statut.

C'est pour cela qu'après plus de douze années de service, j'ai voulu informer ces professionnels pour leur expliquer, à travers mon vécu, la réalité de terrain d'un libéral.

Un fait supplémentaire m'a également poussée à écrire ce livre. Actuellement, les professionnels indépendants, et plus particulièrement les libéraux, ont vraiment peu de temps à attribuer à ces tâches quotidiennes. Il fallait donc un ouvrage qui permette de condenser toutes les informations nécessaires pour guider chacun de ces professionnels.



Chapitre 1

Libéraux, qui sont-ils ?

En 2024, qui représente la profession libérale en France ?

Selon l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), les professions libérales regroupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité une activité civile ayant pour objet d'assurer des prestations intellectuelles, techniques ou de soins.

Et voici quelques statistiques sur notre représentation en France :

- 1 700 000 entreprises libérales sont répertoriées, soit près d'une entreprise sur trois en France.
- Il existe autant d'hommes que de femmes installés en libéral (50,3 % d'hommes et 49,7 % de femmes).
- Dans 98,5 % des cas, les entreprises libérales sont des TPE (très petites entreprises : moins de dix salariés).
- Chaque jour, 5 millions de Français sont soignés, conseillés ou défendus par différentes professions libérales.
- En 2022, le chiffre d'affaires des professions libérales représentait environ 213 milliards d'euros.

Il existe une répartition des professions libérales en trois grandes familles :

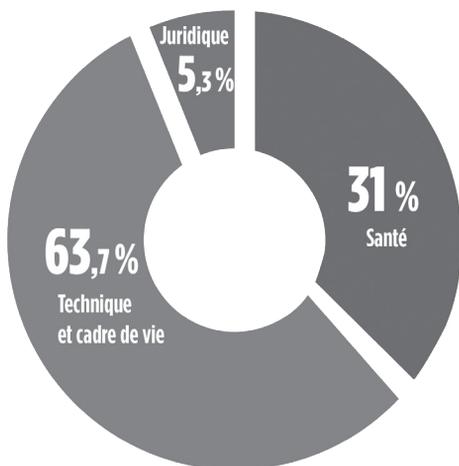
- Technique et cadre de vie.
- Santé.
- Juridique.

Ces trois grands groupes recouvrent une diversité de professionnels importante. Je ne pourrais pas tous les citer, la liste étant bien trop longue. Mais vous pouvez vous référer au livre des métiers présent sur le site de l'UNAPL, très complet.

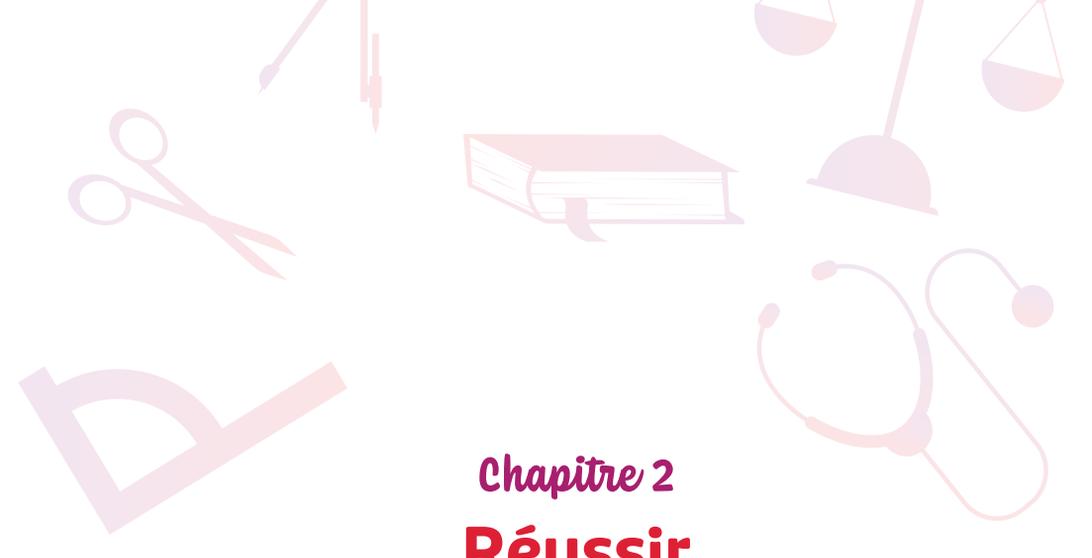
Ce dernier vous permet de visualiser la majorité des professions existant en libéral. Et, pour chaque métier, vous pouvez vous renseigner sur :

- La fonction de cette profession.
- La formation à effectuer.
- Les démarches d'installation.
- L'aspect juridique.
- Des statistiques sur la profession en question.

Voici enfin la répartition démographique des trois familles de libéraux sur le territoire français :



Dénombrement des libéraux - Source : Insee, UNAPL/U2P, 2022



Chapitre 2

Réussir en tant que libéral : en êtes-vous capable ?

Avant de sauter le pas de l'indépendance, demandez-vous si vous êtes fait pour une vie de libéral :

- Serez-vous compétent pour faire connaître votre activité, pour démarcher et réseauter ?
- Ferez-vous les bons choix d'un point de vue juridique et fiscal ?
- Aurez-vous le temps de gérer les demandes des clients, des patients ?
- Serez-vous capable de tenir une comptabilité sans faille ?
- Aurez-vous le temps de profiter de congés cet été ?

Autant de questions auxquelles vous ne pourrez répondre avant de tenter l'aventure. Néanmoins, si ces dernières ne font pas partie de votre réflexion, il serait peut-être temps de s'y attarder, vous ne croyez pas ?

La profession libérale est un package plus ou moins rempli d'avantages et d'inconvénients.

D'ailleurs, une fois lancé, vous aurez une oreille bien plus attentive aux critiques concernant les libéraux. Car oui, il y en aura toujours ; aussi, commençons par ce point.

Les clichés sur le libéral

Aujourd'hui, en France, de nombreux clichés persistent sur les libéraux :

- Ce sont des professionnels qui aiment l'argent.
- Ils sont pingres, n'aiment pas dépenser.
- Ils s'habillent toujours de manière stricte.
- Ils sont en vacances quand on a besoin d'eux.
- Ils sont souvent autoritaires et prétentieux.

Ce constat me fait plus sourire qu'autre chose, car les libéraux représentent une telle diversité de professions qu'il est impossible de les catégoriser dans telle ou telle case.

En effet, un libéral peut aussi bien être un avocat qu'un moniteur de ski, un formateur ou encore une sage-femme. Autant dire que les profils diffèrent totalement.

Néanmoins, dans l'esprit collectif, les libéraux sont souvent représentés par les professions dites « nobles » (notaires, médecins, experts-comptables, avocats...), qui leur permettent généralement de bien gagner leur vie.

Il faut préciser que les libéraux aux revenus élevés ont souvent fait de longues et grandes études, et qu'il est difficile d'entreprendre et de réussir ce genre de parcours. Voilà pourquoi ils sont souvent critiqués et jaloués.

C'est malheureux, car un chirurgien qui va étudier pendant douze années pour décrocher son diplôme ne sera pas ou que très peu payé pendant sa formation. Et, à la trentaine passée, il aura un rôle majeur dans la société, pourra enfin vivre de son métier et entendra tous les jours qu'il est trop bien payé pour ce qu'il réalise au quotidien.

Je prends la responsabilité de donner mon avis sur le sujet : j'ai parfois la sensation que l'on apprécie peu le succès en France, et c'est dommage. Car cela ne pousse pas la société et les personnes qui la composent à se dépasser.

D'autant plus que les professions libérales ont un véritable impact positif sur la société française. Pour rappel, chaque jour, 5 millions de Français demandent de l'aide à ces professionnels.